

Date : Mardi 18 octobre 2022
Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy
Tél: 01 69 30 06 28
E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE du 18/10/2022

Président du conseil d'école : M. Braun
Secrétaire de séance : Mme Le Rouge

Présents :

Adjointe au maire de Massy : Mme Beloqui
Directeur de l'école : M. Braun
Enseignants : Mme Créminon, Mme Ragot, M. Denis, M. Dupuy, M. Lhommet,
M. Dujoncquoy, M. Bouhier, Mme Vignot, M. Oliveira Da Silva, Mme Kulhava,
Mme Slomianowski, Mme Laffite, Mme Legarson, Mme Denage, Mme Mangin, Mme Bacque,
Mme Gautron, M. Rouif
AESH : Mme Camsing
Parents : Mme Ayache, Mme Beghoul, Mme Begloul, Mme Bourdache, Mme Heckel,
Mme Iranzo, Mme Lartik, M. Mokhtari, Mme Le Rouge, Mme Matelin, Mme Raoult Zapata,
Mme Zaidi
Excusés : Mme Leclair

ORDRE DU JOUR :

- 1- Bilan de rentrée 2022-2023**
- 2- Règlement intérieur de l'école 2022-2023**
- 3- Point RASED**
- 4- Projet d'école, projets de classes**
- 5- Coopérative scolaire**
- 6- Aménagement de la cour d'école, travaux**

Début du conseil d'école : 18h15

1- Bilan de rentrée 2022- 2023

En introduction, M. Braun tient à souligner qu'il est très heureux de travailler avec une équipe enseignante et une équipe de représentants de parents dynamiques, sympathiques et qui coopèrent pour le bien-être des enfants à l'école. Il tient à rappeler que la coopération et le travail avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante et les différents acteurs de la municipalité (périscolaire, services techniques, factotum) est quotidien, et ne se limite en aucun cas aux échanges du conseil d'école. Un grand merci à toutes et à tous pour votre coopération.

A la rentrée, les effectifs de l'école étaient de 182 élèves répartis ainsi :

- 5 classes de CP (dispositif des CP à 12/13 élèves)
- 5 classes de CE1 (dispositif des CE1 à 13/14 élèves)
- 2 classes de CE2 (21/22 élèves par classe)
- 3 classes de CM1 (20/21 élèves par classe)
- 2 classes de CM2 (24 élèves par classe)
- 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) avec des élèves en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge.

L'équipe enseignante est composée de 21 enseignants. Il n'y a plus que 1 enseignante RASED (en plus de la psychologue scolaire). Un point d'inquiétude est donc soulevé de voir le nombre d'attribution baissé et que cela ne concerne que le cycle 2 alors que certains enfants du cycle 3 pourraient en avoir besoin.

On compte 4 AESH pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap (ces personnes sont attribuées sur commissions liées au handicap avec un nombre d'heures défini par élève suivant le type de handicap).

La journée de rentrée s'est très bien passée. Les listes avaient été affichées la veille au soir. Il est difficile d'anticiper plus, surtout cette année, car nous avons eu des inscriptions / radiations jusqu'à la dernière minute.

Il est important de rappeler aux familles qui déménagent qu'il est indispensable de demander un certificat de radiation en amont à l'école pour pouvoir s'inscrire dans la nouvelle école.

Afin de faciliter un climat serein pour les enfants, la rentrée a été échelonnée, par niveau, de 8h20 à 8h50. Le but était à la fois d'échelonner les arrivées des élèves pour éviter l'effet de foule stressant pour les enfants, mais aussi de ne pas échelonner les arrivées sur une durée trop longue afin de faciliter l'organisation des familles ayant des fratries.

M. Braun remercie les représentants de parents qui se sont investis pour aider au fonctionnement la semaine de rentrée, et notamment orienter les plus petits et les nouvelles familles.

Les parents demandent pour la rentrée prochaine, s'il serait possible de laisser les familles rentrer dans la cour le jour de la rentrée pour fluidifier l'accès au portail ?

M. Braun n'y voit pas d'inconvénient si les mesures sécuritaires (« Vigipirate ») et sanitaires au jour de la rentrée le permettent.

Par cette demande, les familles pourraient accompagner leurs enfants devant chaque rang constitué en fonction de la classe et prendre connaissance de l'enseignant.

Pour le fonctionnement quotidien depuis la rentrée, nous avons choisi, conformément aux recommandations de notre hiérarchie et pour le bien-être des enfants de faire un accueil où les enfants montent directement en classe en arrivant, entre 8h20 et 8h30. Cette nouvelle organisation évite aux enfants d'attendre dans le froid (ou sous la pluie) dans la cour alors qu'ils viennent de se réveiller et de sortir du lit ou du petit déjeuner. Ce fonctionnement permet un accueil calme et serein dans les classes.

Afin de répondre à une demande récurrente des parents d'élèves qui soulevaient le souci d'un attroupement à la sortie des élèves où de nombreux parents se retrouvaient à chercher leur enfant dans un espace restreint à côté de la grille, nous avons choisi de privilégier une sortie par deux portails. Ces sorties s'organisent en fonction de la place des classes dans le bâtiment. Pour faciliter l'organisation des familles avec des fratries, ces dernières peuvent se retrouver dans la cour pour sortir par un même portail, à la demande des parents. Ce fonctionnement donne satisfaction en permettant une plus grande fluidité.

Depuis le début de l'année, beaucoup de familles nous contactent suite à des absences d'enseignants non remplacés. Malheureusement, la direction de l'école n'a aucun pouvoir pour remplacer les personnels absents. Actuellement, comme on peut le voir dans les médias, l'Education Nationale recrute face à un manque de personnels. Nous espérons que les recrutements porteront rapidement leurs fruits et permettront rapidement de pallier à tous les remplacements.

Les représentants des parents d'élèves demandent instamment à ce que toutes les absences d'enseignants puissent être remplacées. En cas d'impossibilité de remplacement immédiat et/ou supérieur à 3 jours, les représentants des parents d'élèves demandent à ce qu'une pochette d'autonomie soit mise en place pour toutes les classes (exemple : fiche de calligraphie, coloriage ludique type addition et soustraction etc...)

M. Braun est favorable à cette disposition, mais celle-ci demande un peu de temps pour la constituer et la mettre en place.

En attendant, en cas d'absence non remplacée, les élèves sont répartis dans les autres classes. Pour les élèves des classes « dédoublées » de Cp / Ce1, à petits effectifs, il est possible de répartir les élèves de l'enseignant absent dans des classes de même niveau. Les apprentissages sont donc continués sans interruption, avec juste un petit temps d'adaptation des enfants au fonctionnement propre à sa classe de répartition.

En revanche, pour les niveaux du ce2 au cm2, où il y a déjà jusqu'à 24 élèves par classe, ces élèves ne peuvent malheureusement pas être intégralement répartis sur un même niveau.

Lors d'une absence de dernière minute, les enseignants n'ont matériellement pas le temps de préparer du travail pour les enfants d'un niveau qui n'est pas le leur en quelques minutes alors qu'ils accueillent déjà leurs propres élèves. Nous privilégions l'accueil en sécurité de tous les élèves. Du travail adapté ne peut être mis en place qu'en cas d'absence prolongée.

2- Règlement intérieur de l'école 2021-2022

Pour rappel, une partie de ce règlement n'est pas modifiable car défini par le code de l'éducation et du règlement départemental. Ce qui est modifiable ce sont les aménagements liés au fonctionnement interne (carnet de correspondance, mots à signer, prise de RDV, délai de remise des documents demandés par les parents...)

Suite au vote, le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité des présents au conseil d'école.

3- Point RASED :

Composé de 2 personnes :

- Une psychologue scolaire (Mme GONCALVEZ) : fait le lien avec tous les intervenants extérieurs/mission de rencontrer les enfants si difficultés/ déterminer le type d'orientation. Il faut rassurer les parents si les enfants sont amenés à voir la psychologue scolaire et qu'ils sachent que cette demande peut être faite par l'enseignant (avec accord des parents) mais les parents peuvent aussi en faire la demande. La psychologue scolaire effectue des bilans, propose des orientations, des accompagnements ou de suivi vers des professionnels extérieurs si besoin mais ne pratique pas de thérapie. Tout parent peut demander à contacter la psychologue scolaire.

- Une enseignante spécialisée à dominante pédagogique, Mme Bacque, est chargée d'accompagner les élèves en difficulté scolaire avec regard plus important sur les CP et CE1, elle participe au travail en décloisonnement avec les enseignants de ces niveaux. L'enseignante spécialisée travaille en partenariat avec les enseignants autour du projet d'aide de l'élève et elle assure des rendez-vous avec les familles tout au long du suivi et de la prise en charge.

Pour joindre la psychologue ou l'enseignante spécialisée, les parents demandent si les coordonnées (« Plaquette du Rased ») pourront être mises sur le blog de l'école. M. Braun s'en chargera après les vacances de la Toussaint.

4- Projets d'école, projets de classes

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (pratique de l'évaluation formatrice, le suivi des progrès des élèves, la maîtrise de l'oral, point avec l'inspectrice sur les difficultés en mathématique et mise en place avec les CM1, CM2 d'un projet sur la résolution de problème...)
- Bien-être pour tous, pédagogie positive (évaluation des compétences des élèves mais sans note chiffrée, livret par compétence mais sans note chiffrée également)
Il y a quelques années un questionnaire anonyme avait été proposé avec l'académie pour évaluer le bien-être des adultes et des enfants à l'école. Pour soutenir ce projet il serait intéressant de le réitérer afin de voir l'évolution de ce questionnaire. Les perspectives seront discutées avec les différents partenaires. Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (égalité des droits fille/garçon, le respect, laïcité valeur de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Equité et inclusion (déclousonnement en CP/CE avec des groupes de niveaux pour travailler sur des ateliers spécifiques (vitesse de lecture, compréhension de texte, résolution de problèmes...), inclusion d'élèves en difficultés scolaire.

Les projets par niveau de classe (suivant les classes) :

CP :

Sciences et techniques : Menuiserie

USEP (Activités sportives) : 2 sorties minimum dans l'année

Piscine, judo

Sortie automnale au bois de Verrières

Musique : Projet abécédaire

Danse

Médiathèque (Mme Leclair & Mme Laffite)

Ecole et cinéma (Mme Denage, Mme Derraz, M. Rouif)

Animations BCD

Projet REP (Collaboration avec le collège Blaise Pascal): Sciences (Mme Laffite)

- CE1 :

Sciences et techniques : Menuiserie

Sortie automnale au bois de Verrières

Handball

Musique : Projet abécédaire

Danse

Médiathèque

Animations BCD

Ecole et cinéma (Mme Gautron)

USEP (Activités sportives) : 2 sorties minimum dans l'année

- CE2 :

3 projets « REP » (Collaboration avec le Collège Blaise Pascal) : Raconte-moi une histoire; Sport et santé ; Défi sciences

Projet Théâtre avec intervenante (12h): mise en scène d'un mythe

Le graphisme oriental avec intervenante (classe de Mme Kulhava)

Natation, rugby, course d'orientation

Ecole et cinéma

USEP (Activités sportives) : 2 sorties minimum dans l'année

Conférence Globe-trotter à Massy Opéra

L'enfant inouï à l'Opéra de Massy

Prix Inter-BCD

Permis piéton

Poursuite du projet Aménagement de la cour de l'école

- CM1 :

Vélo/ Hand/ Natation

USEP (Activités sportives) : 2 sorties minimum dans l'année

Web radio

Projet REP (Collaboration avec le Collège Blaise Pascal) : Sport et santé (Mme Slomianowski, Mme Ragot)

Animation BCD : livres/jeux (Mme Slomianowski)

Intervention de l'association « Paroles de femmes »

Projet de classe (M. Denis, Mme Germond): Création de notre continent (en tissus) et tout ce qui le compose (histoires, hymnes nationaux, langues,)

Projet Bcd sur Roald Dahl (M. Denis, Mme Germond)

Intervention d'un agent SNCF pour parler des transports et de la citoyenneté dans les trains

- CM2 :
 - Cross Cm2 de Massy
 - Classe de découverte prévue en juin à la montagne
 - Intervention de l'association « Paroles de femmes »
 - Visite de la médiathèque
 - Séance de cinéma puis débat autour du documentaire Globe-trotter
 - Intervention d'un agent SNCF pour parler des transports et de la citoyenneté dans les trains
 - Correspondance avec des classes du quartier Atlantis à Massy
 - Intervention d'une diététicienne
 - Spectacle à Paul B

Pour toutes les classes : Activités physiques quotidiennes, natation par période, quart d'heure de lecture quotidien, conseil des élèves, grande lessive (le jeudi 20/10)

5- Coopérative scolaire

Solde au 1er septembre 2022 : 4290,67

Charges 2021-2022 : 6747,36

Produits 2021-2022 : 7889,00

Résultat net 2021-2022 : + 1141,64

Mme Ragot devient mandataire à la place de M. Rameaux. Un grand merci à Mme Ragot pour le travail et les responsabilités que cela implique.

Afin d'aider la coopérative scolaire et de faciliter les projets des enseignants, les parents d'élèves proposeront des actions :

- Ventes de gâteaux, chocolat chaud, thé, café (idéalement une fois par mois) Un calendrier des dates est en cours.
- Vente de chocolats (sur commande) : deux fois dans l'année (avant les vacances de Noël et de Printemps)
- Brocante à l'école élémentaire en juin avec la collaboration de l'école maternelle Descartes
- Collecte de jouets, livres, vêtements, chaussures pour des dons aux associations (associations type « Rejoué » ou « Emmaüs » qui rénovent les jouets afin de permettre aux familles ayant des petits budgets d'y avoir plus facilement accès). Pour les dons de vêtements, les associations partenaires seraient la « Croix Rouge » et les « Restos du Cœur ».
- Projet à revoir avec le périscolaire pour la « boîte à bonheur » pour enfants et adultes ; dons pour les plus démunis : récupération d'une boîte à chaussures avec don d'un vêtement chaud type gants ou écharpes, d'un livre ou d'un jouet, d'une douceur (chocolat), d'un dessin ou petit mot doux, et un produit bien-être type gel douche, dentifrice. Si le projet est mis en place, cela s'organiserait entre fin novembre et la première semaine de décembre.

Un grand merci aux parents d'élèves pour leur investissement aux côtés de l'école et de l'équipe enseignante.

6- Aménagement de la cour d'école, travaux

Comme vous avez pu le constater, la municipalité a entrepris des travaux dans la cour. Mme Beloqui, adjointe au maire de Massy, rappelle que les objectifs sont de favoriser la mixité, l'égalité garçons / filles, de végétaliser et de désimperméabiliser la cour. Les travaux ont été entrepris après des concertations avec les différents partenaires : enfants, parents, enseignants.

Les parents d'élèves font remarquer que certains aménagements, comme « l'amphithéâtre », peuvent être facteurs d'accidents. En effet, un enfant a déjà été blessé en se cognant contre les bords durs de la structure.

L'installation d'un amphithéâtre vient d'une demande des enseignants pour avoir un endroit calme où les enfants peuvent s'asseoir. Mais dans les faits, l'équipe enseignante remarque que la conception propre à la structure ne correspond pas totalement aux attendus (possibilité de tomber du point le plus haut, de passer derrière, pas de protection contre la pluie ou le soleil, assise humide suite à l'installation d'herbe sur les sièges, angles saillants).

Les représentants des parents proposent que cet amphithéâtre soit muni d'un toit, qui protégerait à la fois de la pluie et du soleil.

L'école Descartes est « pilote » sur ce projet d'aménagement de la cour. En étant parmi les premières écoles aménagées, il est normal qu'elle soit aussi la première école à constater ce qui est positif et ce qui est perfectible.

M. Braun et Mme Beloqui rappellent que les travaux ne sont pas achevés (des jeux seront installés fin octobre et les arbres seront plantés en décembre). Il est regrettable que les travaux n'aient pas été terminés pour la rentrée de septembre. En effet, cela réduit l'espace de jeu des enfants et provoque des conflits plus nombreux. Toute l'équipe attend avec impatience la livraison des jeux et que de nouveaux arbres soient plantés.

Malgré tous les aménagements, le temps méridien, où les enfants sont dehors pendant environ 1h30, est compliqué, et ce malgré l'engagement de l'équipe d'animation, que nous remercions pour son travail et son investissement. En effet, les structures ne permettent pas d'accueillir 150 enfants pendant 1h30 dans de bonnes conditions, notamment en cas de météo défavorable.

Les parents d'élèves réitèrent leur proposition d'installer un endroit « couvert », par exemple au niveau de l'amphithéâtre.

Au niveau du nouveau revêtement de la cour, les dernières fortes pluies nous ont montré que le sol « perméable » ne laissait pas l'eau s'écouler comme prévu et nous pouvions observer la formation de flaques d'eau. Qu'en sera-t-il cet hiver lorsqu'il gèlera ?

M. Braun précise que l'école est en lien régulier avec les services techniques de la municipalité, et que les demandes de travaux suivantes ont été faites :

- Remplacer les vieilles tables qui sont devenues dangereuses pour les enfants (le bois est pourri, les clous sortent). Nous regrettons que cela n'ait pas été fait lors des travaux de la cour comme demandé lors de la concertation sur le projet. De plus, nous souhaiterions 3 ou 4 nouvelles tables (nous avons toujours fait part de notre désir de garder l'intégralité des tables en bois ; or, 4 tables ont été enlevées lors des travaux et n'ont pas été remises).
- Mettre des poubelles (4 minimum) : Toutes les poubelles ont été enlevées lors des travaux et aucune n'a été remise. Difficile d'apprendre la propreté et l'écologie aux enfants dans ces conditions.
- Créer un robinet extérieur avec une possibilité d'arrosage du potager de l'école (en nous fournissant, par exemple, un tuyau avec enrouleur)
- Rajouter des lignes de courses au niveau des tracés (tracé insuffisant pour faire courir une classe). Les enseignants souhaiteraient au minimum 5 couloirs, mais le tracé n'a été réalisé que pour trois couloirs.

Il est aussi demandé, si possible, d'installer des dispositifs pour attacher les vélos à l'extérieur de l'école, pour les enfants et les parents.

Cette demande a été formulée l'année passée avec un avis favorable, mais nous ne connaissons pas les délais de réalisation.

Au niveau de l'école, refaite il y a 3 ans, tout est satisfaisant. Il faudrait malgré tout revoir tous les stores et les fenêtres basculantes à soufflet (de nombreux mécanismes sont en panne) et, si possible, l'équipe enseignante souhaiterait un deuxième photocopieur. L'objectif n'est en aucun cas de faire plus de photocopies, mais de fluidifier le matin et de diminuer les intervalles d'entretien de notre photocopieur. Nous tenons à préciser que l'école s'engage dans une réduction de l'usage du papier, notamment en partageant de nombreux documents en ligne avec les familles (règlement de l'école,...).

Fin du conseil : 19h53

Dates prévisionnelles des prochains conseils d'école :

2^{ème} conseil d'école : mardi 24 janvier à 18h15

3^{ème} conseil d'école : mardi 23 mai à 18h15